

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
À l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 07/04/2026
Et
Publication ou notification du :
07/04/2026

L'an 2026, le 31 mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, M. PERRIOT Benjamin, Mme MOREL Béatrice, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

A été nommé secrétaire : M. PERRIOT Benjamin

N° 2026_D_15

CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE POUR HEBERGEMENT DE RELAIS POUR LA TELERELEVÉ DES COMPETRUS D'EAU

Dans le cadre du déploiement de la télérelève des compteurs d'eau, il est nécessaire d'installer des répéteurs sur certains candélabres et panneaux de signalisation de la commune. VEOLIA propose donc une convention d'hébergement des répéteurs.

Cette convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles les relais nécessaires au télérelève des objets sont installés et maintenus par l'opérateur sur les ouvrages utilisés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame maire sur les termes de cette convention,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes de cette convention d'occupation domaniale pour l'hébergement de relais pour la télérelève des compteurs d'eau sur la commune de Grangermont,
- **AUTORISE** le maire à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 31/03/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Benjamin PERRIOT



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Perriot', is written next to the typed name of the secretary.